

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00989

Numéro SIREN : 821 622 271

Nom ou dénomination : A L'ENDROIT

Ce dépôt a été enregistré le 31/05/2018 sous le numéro de dépôt 12349

Greffe du tribunal de commerce de BOURG-EN-BRESSE



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 31/05/2018

Numéro de dépôt : 2018/12349

Type d'acte : Décision(s) de l'associé unique
Changement de président
Cession d'actions

Déposant :

Nom/dénomination : A L'ENDROIT

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 821 622 271

N° gestion : 2016 B 00989

A L'ENDROIT**Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 Euros****Siège social : 11 Place Emile Zola à OYONNAX (Ain)****R.C.S BOURG EN BRESSE : 821 622 271****PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 1^{ER} FEVRIER 2018**

L'an deux mil dix huit,
Le 1^{er} Février,
A neuf heures,

Monsieur Silvère TIAN, agissant es-qualité de Président et d'Associé Unique de la société « A L'ENDROIT »,

A pris les décisions ci-après relatives à la cession des 500 actions qu'il possède au profit de Monsieur Jean CHAMOT, à l'agrément d'un nouvel associé et au changement de Président.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique autorise la cession des Cinq cents actions (500 Actions) qu'il détient dans la société « A L'ENDROIT » au profit de Monsieur Jean CHAMOT.

En conséquence l'Associé Unique décide d'agréer en qualité de nouvel associé :

- Monsieur Jean CHAMOT

Né le 28 Novembre 1970 à ANNECY (Haute Savoie)

Divorcé de Madame Huguette DONBOSCO, par jugement du TGI de CHAMBERY en date du 19 Avril 2004.

Demeurant : 23 Rue des Platières – Sénissiat – 01590 DORTAN

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris acte de la démission de **Monsieur Silvère TIAN** de son mandat de Président, décide de nommer en ses lieu et place et pour une durée indéterminée :

✕ **Monsieur Jean CHAMOT**

Né le 28 Novembre 1970 à ANNECY (Haute Savoie)

Demeurant : 23 Rue des Platières – Sénissiat – 01590 DORTAN

Monsieur Jean CHAMOT déclare accepter les fonctions qui lui seront confiées à compter de ce jour et déclare n'être sous le coup d'aucune interdiction susceptible de lui en empêcher l'exercice.

TROISIEME RESOLUTION

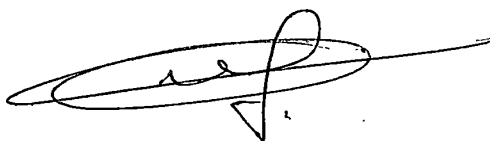
La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un original des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités de publicité et autres prescrites par la loi.

Le présent acte sera consigné sur le registre des délibérations d'associés tenu au siège social.

Silvère TIAN

« Bon pour démission du mandat de Président »

« Bon pour démission du mandat de président »



Jean CHAMOT

« Bon pour acceptation du mandat de Président »

« Bon pour acceptation du mandat de président »

